

OFFRE DE FINANCEMENT 1
CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE LA LIGNE DE TRESORERIE UTILISABLE PAR TIRAGES

| | |
|----------------------------------|--|
| Prêteur | La Banque Postale |
| Emprunteur | COMMUNE D AUSSAC |
| Objet | Financement des besoins de trésorerie. |
| Nature | Ligne de Trésorerie Utilisable par Tirages |
| Montant maximum | 70 000.00 EUR |
| Durée maximum | 364 jours |
| Taux d'Intérêt | <p>Eonia + marge de 0.960 % l'an*</p> <p>En tout état de cause et quel que soit le niveau constaté de l'index EONIA, le taux d'intérêt effectivement appliqué ne sera jamais négatif. Dans l'hypothèse d'un index EONIA négatif, l'Emprunteur restera au minimum redébiable de la marge telle qu'indiquée ci-dessus.</p> |
| Base de calcul | Exact/360 |
| Modalités de remboursement | Paiement trimestriel des intérêts et de la commission de non utilisation Remboursement du capital à tout moment et au plus tard à l'échéance finale |
| Date de prise d'effet du contrat | Trois semaines après la date d'acceptation de la présente proposition et au plus tard le 26 Novembre 2018 |
| Garantie | Néant |
| Commission d'engagement | 250.00 EUR, payable au plus tard à la date de prise d'effet du contrat |
| Commission de non utilisation | 0.100% du montant non utilisé payable à compter de la date de prise d'effet du contrat trimestriellement à terme échu le 8 ^{ème} jour ouvré du trimestre suivant |
| Modalités d'utilisation | <p>L'ensemble des opérations de tirage et de remboursement est effectué par internet, via la mise à disposition du service « Banque en Ligne » de La Banque Postale.</p> <p>Tirages/Versements – Procédure de Crédit d'Office privilégiée</p> |



| | |
|--|--|
| | <p>Date de réception de l'ordre en J avant 16h30 pour exécution en J+1. Toute demande de tirage/remboursement devra être réalisée au plus tard 3 jours ouvrés précédant la date d'échéance de la ligne.</p> <p>Montant minimum 10.000 euros pour les tirages</p> |
|--|--|

(*) La marge par an, inclut la prime de liquidité du Prêteur. Cette prime peut être soumise à variation entre la date d'édition de la présente proposition de financement et la date d'émission du contrat. La prime de liquidité définitive sera arrêtée sur la Durée de la ligne de trésorerie à la date d'émission du contrat.